



**SYNTHESE CONJONCTURELLE**

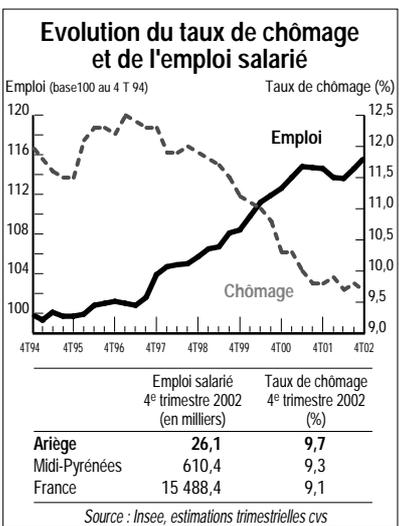
*La croissance de l'emploi salarié se ralentit en 2002*

En 2002, l'emploi salarié (hors agriculture, éducation, administration, santé et action sociale) progresse de 1,3 % en Ariège, contre 1,7 % en Midi-Pyrénées. Cette progression est moins forte que les années précédentes (350 créations nettes d'emplois contre 500 en 2001).

Dans le tertiaire, l'emploi croît de façon toujours soutenue dans le commerce et les services aux particuliers, alors qu'il baisse dans les services aux entreprises. Dans l'industrie, les effectifs augmentent dans les secteurs des biens d'équipement et de l'agroalimentaire ; ils sont stables ou en légère baisse dans les autres secteurs. Dans la construction, l'évolution est légèrement positive.

Fin 2002, le taux de chômage s'établit à 9,7 % en Ariège. Il diminue de 0,1 point en un an, mais demeure supérieur aux taux de chômage régional (9,3 %) et national (9,1 %).

Un peu plus de 4 900 demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont



inscrits à l'ANPE fin 2002. La hausse du chômage (+ 3 % en un an) affecte surtout les hommes (+ 7,1 % contre - 0,9 % pour les femmes) et plus particulièrement ceux de moins de 25 ans (+ 17,3 %). Les femmes restent plus nombreuses à rechercher un emploi (51 % des demandeurs inscrits).

Le nombre de chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an, continue de diminuer mais

**BREVES**

• Progression importante (+ 11 %) de la fréquentation française dans les hôtels de l'Ariège au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 par rapport à la même période de 2002.

• 1 021 immatriculations de véhicules particuliers neufs au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2003, soit une baisse de près de 17 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2002.

• Les secteurs textiles ariégeois et tarnais se sont groupés en un SPL (Système Productif Local) « Pays d'Olmes-Montagne Noire » pour travailler sur les innovations nécessaires à ce secteur.

• La SAB (Société Ariégeoise de Bonneterie) à Montferrier spécialisée dans les tissus tricotés a été placée en liquidation judiciaire le 17 mars.

moins rapidement en Ariège (- 8 %) qu'en Midi-Pyrénées (- 10 %). Il représente encore 31 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Fin 2002, près de 60 % des demandeurs d'emploi recherchent un poste d'« employés », 25 % d'« ouvriers qualifiés ou spécialisés » et seulement 5 % de « cadres ».

**DONNEES DE CADRAGE**

*Structure et évolution de l'emploi annuel total*

	Emploi total					Répartition par secteur au 31.12.2001 (%)	
	31.12.1989	31.12.2000	Variation annuelle moyenne 1989-2000 (%)	31.12.2001 (provisoire)	Variation annuelle 2000-2001 (%)	Ariège	Midi-Pyrénées
Agriculture	4 886	3 409	- 3,2	3 324	- 2,5	6,7	6,3
Industrie	10 739	9 146	- 1,4	9 271	1,4	18,8	15,8
Construction	3 157	3 294	0,4	3 346	1,6	6,8	6,6
Commerce	5 571	5 942	0,6	6 200	4,3	12,6	13,7
Services*	21 588	26 902	2,0	27 158	1,0	55,1	57,6
<b>Ariège</b>	<b>45 941</b>	<b>48 693</b>	<b>0,5</b>	<b>49 299</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont salariés	36 190	41 893	1,3	42 553	1,6	///	///
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>929 934</b>	<b>1 019 007</b>	<b>0,8</b>	<b>1 043 730</b>	<b>2,4</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
dont salariés	741 058	886 004	1,6	911 252	2,8	///	///

Source : Insee Midi-Pyrénées, estimations annuelles d'emploi total

\* y compris éducation, santé, action sociale et administration

En 2001, un peu plus de 20 200 personnes, soit 14,7 % de la population ariégeoise, vivent avec un revenu inférieur au seuil de précarité (669,4 € par mois et par unité de consommation). Cette proportion reste l'une des plus élevées de la région, malgré une diminution de 2,1 % par rapport à 2000 identique à celle de Midi-Pyrénées. Près de 13 300 personnes (assurés et ayants droit) disposant de faibles revenus relèvent de la CMU complémentaire et la part des bénéficiaires dans la population totale est la plus élevée de la région (9,7 %).

En 2001, il y a 10 400 allocataires des cinq principaux minima sociaux en Ariège. Ce nombre a baissé de 1,7 % en un an. Les allocataires du RMI sont, proportionnellement, toujours les plus nombreux (33 %), suivis des titulaires de l'AS (31 %) et enfin des allocataires de l'AAH (22 %). Entre 2000 et 2001, le nombre d'allocataires du RMI est en léger repli tout comme celui de l'AS et celui de l'AAH. La diminution des allocataires de l'AS est quant à elle moindre qu'au niveau régional (- 2 % contre - 3,1 %).

Allocataires et population couverte par les cinq minima sociaux RMI, API, AAH, AS et ASS								
	Nombre d'allocataires			Population couverte			Part de la population couverte par rapport à la population totale (en %)	
	2000	2001	Evolution 2000-2001	2000	2001	Evolution 2000-2001	2000	2001
<b>Ariège</b>	<b>10 583</b>	<b>10 407</b>	<b>- 1,7</b>	<b>18 218</b>	<b>17 819</b>	<b>- 2,2</b>	<b>13,3</b>	<b>13,0</b>
<i>dont communes de :</i>								
Foix	651	671	3,1	1 057	1 031	- 2,5	11,6	11,3
Pamiers	1 359	1 341	- 1,3	2 321	2 309	- 0,5	17,2	17,2
Saint-Girons	589	588	- 0,2	938	950	1,2	14,9	15,1
Lavelanet	580	573	- 1,2	1 091	1 090	- 0,1	15,7	15,7
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>157 708</b>	<b>153 778</b>	<b>- 2,5</b>	<b>267 392</b>	<b>260 676</b>	<b>- 2,5</b>	<b>10,5</b>	<b>10,2</b>

Seul le nombre des allocataires de l'API augmente de 4,4 %. Avec les conjoints, enfants et ascendants des allocataires, le nombre de personnes couvertes par ces cinq minima est estimé à environ 17 800 soit 13 % de la population ariégeoise, taux départemental le plus élevé de la région.

Les populations couvertes par les minima sociaux sont concentrées dans la partie ouest du département et dans les cantons de Pamiers et de Lavelanet. L'évolution du nombre d'allocataires des minima sociaux entre 2000 et 2001 est, pour la majorité des cantons, proche de la moyenne régionale.

### Définitions

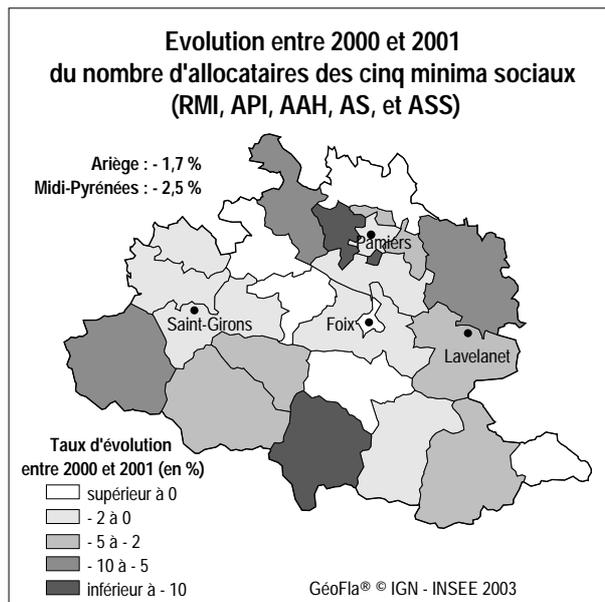
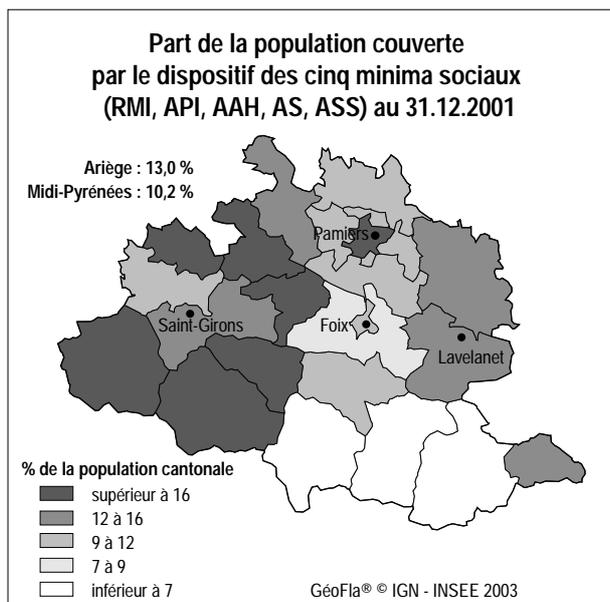
**Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI)** est une prestation sociale destinée à permettre l'insertion sociale et professionnelle.

**L'Allocation de Parent Isolé (API)** est destinée à prémunir les personnes seules avec enfant à charge des conséquences financières de leur situation d'isolement récente.

**L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)** est destinée à assurer un minimum de revenu aux personnes qui présentent une incapacité permanente.

**L'Allocation Supplémentaire (AS)** est destinée à assurer un minimum de revenu aux personnes âgées.

**L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)** assure un minimum de revenu aux personnes dont les droits à l'assurance chômage sont arrivés à expiration.



Sources de l'ensemble des données : ASSÉDIC, CAF, MSA, CRAM, INSEE

**Insee Midi-Pyrénées - REGARDS sur**  
36, rue des 36 Ponts - 31054 Toulouse Cedex 4  
Téléphone : 05 61 36 61 13  
Télécopie : 05 61 36 62 00

Directeur de la publication : Benjamin Camus  
Rédacteur en chef : Bruno Mura  
© Insee 2003

Impression : Insee Midi-Pyrénées  
ISSN : 1298-9487  
SAGE : R09120376  
Dépôt légal : juin 2003

Prix au numéro : 1,5 €  
Abonnement à l'ensemble des publications pour l'année 2003  
France : 70 €  
Etranger : 87 €